

**Compte-rendu du COPIL de la déclinaison régionale du PNA Sonneur à ventre jaune
en Pays de la Loire, le 20 février 2018 au Mans**

Rédaction : Johannic Chevreau

Participants

- Johannic CHEVREAU, CEN Pays de la Loire
- Arnaud LE NEVE, DREAL Pays de la Loire
- Fabrice NORMAND, CEN Pays de la Loire
- Karine LIMANTON, Conseil départemental de la Sarthe
- Philippe EVRARD, Groupe herpétologique des Pays de la Loire
- Francis LEPINETTE, Commune de Ségrie, Maire
- Vincent PAJOT, CEMEX Granulats
- Laura MANCEAU, Conseil départemental de la Sarthe
- Frédéric LECUREUR, LPO Sarthe
- Julien MOQUET, LPO Sarthe
- Aurélien LANDELLE ONCFS (service départemental de la Sarthe)
- Thibaut LARDUINAT, DDT de la Sarthe

Personnes excusées : Maud COURCELAUD (Agence de l'eau Loire-Bretagne), Ludivine BOUTROUE (Région Pays de la Loire), Cédric BAUDRAN (ONF, animateur national du PNA Sonneur à ventre jaune), Mickael RICORDEL (ONF), Benoit MARCHADOUR (Coordination LPO), Pauline GAUTIER (Chambre d'agriculture de la Sarthe), Amélie LECOQ (DREAL Pays de la Loire), Arnaud LEFEUVRE (AFB).

Ordre du jour prévisionnel

9h45 – 10h00 : accueil café

10h00 – 10h30 : introduction, tour de table, dernières actualités concernant le PNA

10h30 – 11h00 : les actions réalisées en 2017

- Bilan 2017 de l'animation
- Quels avancements par rapport au précédent COPIL ?
- Les opérations de gestion en faveur du Sonneur à ventre jaune
- Les opérations de connaissances en faveur du Sonneur à ventre jaune
- Les opérations de maîtrise foncière ou d'usage
- Les autres opérations

11h00 – 11h20 Zoom sur l'arrêté ICPE de la carrière Cemex

11h20 – 11h40 Les résultats de l'étude génétique sur la population de Sonneur à ventre jaune en Pays de la Loire

11h40 – 12h00 Calendrier prévisionnel pour 2018

12h00 – 12h20 Réflexion en amont sur les futures actions à prévoir.

12h20 – 12h30 Questions diverses

Déroulement du COPIL

Johannic Chevreau accueille les participants à 9h45.

En guise d'introduction, Johannic Chevreau propose un tour de table et rappelle l'ordre du jour ainsi que **les objectifs de la réunion** : (1) le bilan de la mise en œuvre des actions en faveur du Sonneur en 2017, (2) les évolutions futures du PNA Sonneur à l'échelle nationale, (3) les perspectives et projets à venir en Pays de la Loire (4) la programmation prévue pour 2018.

Pour commencer, Johannic Chevreau présente les enjeux de la conservation du Sonneur à ventre jaune : statuts de protection, menaces, répartition nationale et régionale, écologie.

Actualités nationales et point d'informations de la DREAL

Arnaud Le Nevé informe qu'il y a une refonte en cours des PNA, avec distinction de deux types de PNA : les PNA « rétablissement » et PNA « conservation ». Au total, 648 espèces sont considérées comme prioritaires pour l'action publique et peuvent faire l'objet d'un PNA dont 123 endémiques et menacées. A ce titre, un possible nouveau PNA est envisagé pour les Pays de la Loire, celui du Pélobate cutripède, petit crapaud des milieux dunaires.

Concernant le PNA Sonneur, il devrait faire l'objet d'un PNA « conservation » principalement axé sur la préservation des milieux de vie de l'espèce. A ce titre, les financements pour l'animation de la déclinaison et la réalisation d'actions de gestion/connaissance, devraient être maintenus pour les prochaines années.

En outre, l'animation nationale du PNA sera poursuivie par l'ONF au moins jusqu'en 2020. Par ailleurs, Cédric Baudran, animateur national du PNA, réalise actuellement l'évaluation de ce plan.

Arnaud Le Nevé rappelle également l'historique de l'animation régionale de cette déclinaison et notamment les principales actions mises en œuvre depuis 2013. Tout d'abord, la réalisation régulière de protocole de Capture-Marquage-Recapture sur les stations de Ségrie et de Vernie qui permettent d'avoir des premières tendances quant à l'évolution des effectifs.

A ce sujet, Julien Moquet rappelle qu'à ce jour, il est très difficile de tirer des conclusions quant à l'état des populations car nous manquons de recul par rapport au nombre d'années de mise en œuvre de ce suivi par CMR. A titre d'exemple, il estime qu'il est très difficile de savoir si la population de Vernie a décru entre 2014 et 2016, ou si le nombre moins important d'individus est simplement dû à des conditions météorologiques moins favorables (pour rappel, les conditions de 2014 ont été extrêmement favorables aux Sonneurs).

Mise en œuvre 2017 :

Synthèse :

Maintien d'actions de gestion et de connaissance régulières sur les stations de Vernie et de Ségrie.

Les résultats de l'étude génétique initiée en 2016 mettent en valeur la faible diversité allélique des deux populations sarthoises. Aussi, il est fortement recommandé de maintenir des actions de gestion

régulière sur les milieux favorables à l'espèce et d'essayer de rétablir une connectivité entre les deux populations.

En lien avec cette étude ainsi qu'avec un projet normand, il est évoqué la perspective de renforcement afin de consolider les populations actuelles de Sonneur à ventre jaune.

CEMEX Granulats a présenté les actions actuelles et futures envisagées sur la carrière de Ségrie en faveur du Sonneur à ventre jaune.

Concernant la mise en œuvre 2017, Johannic Chevreau commence en rappelant le rôle de l'animateur en 2017 ainsi que les différentes actions déclinées.

Ainsi l'animation régionale s'est articulée autour de :

- La synthèse des témoignages et des données ;
- L'organisation d'une rencontre avec les différents partenaires locaux ;
- Le suivi des actions programmées ou finalisées en 2017 ;
- La collecte de références bibliographiques relatives au Sonneur à ventre jaune ;

Un point d'avancement du PNA au niveau national est fait : évaluation des 5 années d'animation du PNA ainsi que la probable évolution du PNA Sonneur à ventre jaune vers un PNA conservation pour lequel les actions se concentreront davantage sur la conservation des habitats qui lui sont propices.

Les actions de l'animateur en lien avec les services de la DREAL Pays de la Loire sont également évoquées.

Les opérations de gestion :

Concernant la carrière CEMEX à Ségrie, les opérations de gestion en faveur du Sonneur à ventre jaune sont présentées par Frédéric Lécureur et Julien Moquet. Ces opérations, dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par CEMEX, ont consisté en l'entretien de plusieurs points d'eau dans la carrière et au curage des bassins de décantation. Par ailleurs, quelques aménagements ont également été réalisés à l'est du périmètre afin de créer de nouveaux habitats favorables à l'espèce.

Concernant le site de Vernie, les actions réalisées ont été présentées par Johannic Chevreau. Elles ont consisté principalement en une gestion « courante » du site avec un entretien des fossés et mares mis en œuvre à l'automne par une entreprise d'insertion. De plus, un chantier école a été mis en œuvre durant le mois de janvier afin d'améliorer la potentialité d'accueil de deux chemins creux présents au sein de la station.

Les opérations de connaissance :

Julien Moquet présente les résultats des suivis opérés au sein de la carrière de Ségrie ainsi que sur certains secteurs périphériques. Dans la carrière, 124 individus différents ont été observés, ce qui suggère une croissance quasi-continue de la population depuis le début des suivis en 2013. Sur le reste de la commune, deux stations de Sonneur (composées de quelques individus chacune) ont été observées au cours de l'année et une carte de l'effort de prospection réalisé est présentée. Julien rappelle que l'année 2017 n'a pas été optimale pour l'observation du Sonneur (sécheresse).

Les continuités potentielles entre les stations de Vernie et de Ségrie sont évoquées par plusieurs participants. Des connexions possibles sont identifiables entre les stations (soit par l'est de Ségrie, soit par la lisière de la forêt de Sillé-le-Guillaume) en expliquant que plusieurs contraintes existent dans chacun des cas (distance conséquente, paysages dégradés, absence de stations connues entre les populations...).

Concernant la station de Vernie, Johannic Chevreau explique que seuls quelques passages ont été réalisés pour contrôler la population présente. Au maximum, 17 individus ont été observés au cours d'un même passage. Comme Julien Moquet, il évoque des conditions météorologiques particulièrement sèches qui auront rendu plusieurs secteurs de reproduction peu favorables cette année.

Autres opérations

Quelques autres opérations effectuées en 2017 sont rappelées, notamment la réalisation de journées de prospections sur le secteur de Loué (20 km au sud des stations de Vernie et Ségrie) et au sein de la forêt domaniale de Sillé-le-Guillaume. Mais aucun Sonneur n'a été détecté dans les deux cas.

Par ailleurs, les mares creusées ou restaurées dans le cadre du Contrat nature porté par le PNR Normandie-Maine ont fait l'objet pour leur majorité d'un suivi du CEN Pays de la Loire mais aucun Sonneur n'a été détecté.

Francis Lépinette s'interroge sur les moyens de communication qui pourraient être mis en œuvre à propos de cette espèce, notamment auprès des classes de primaires. A ce titre, Karine Limanton explique qu'une démarche de classe ENS peut être réalisée dans ce secteur, le site de Monthorin étant labellisé Espace naturel sensible. Pour cela, il suffit que les écoles intéressées répondent à un appel à candidatures généralement initié en fin d'année scolaire.

A ce sujet, Frédéric Lécureur rajoute que cette démarche de classe ENS a déjà été réalisée en lien avec le Sonneur en 2016 avec une école d'Assé-le-Riboul

De son côté, Vincent Pajot évoque le fait que les enjeux biodiversité et notamment du Sonneur sont présentées à chaque visite d'école dans la carrière.

Présentation de l'étude génétique

Johannic Chevreau présente les résultats de l'étude génétique initiée en 2016 sur les populations de Ségrie et de Vernie. Cette étude montre que les deux populations sont très peu diversifiées sur le plan génétique, en comparaison notamment avec les populations de l'est de la France. De plus, elles sont aussi très isolées génétiquement par rapport à la population normande notamment. Toutefois, il est aussi mis en valeur que les populations des deux localités sarthoises bien que génétiquement assez différentes font l'objet d'échanges de gènes ponctuels contemporains ou historiques.

L'étude préconise de conserver les populations en place et incite à la restauration de continuités de manière à rétablir des échanges réguliers entre les deux populations. Un renforcement génétique est également évoqué de manière à « aider » au brassage génétique des deux stations.

De nombreux échanges ont lieu à ce sujet. Il est notamment évoqué la restauration de continuités avec de possibles introductions de Sonneurs dans des stations satellites de manière à favoriser les échanges.

A ce sujet, Philippe Evrard se dit davantage favorable à des renforcements de populations existantes qu'à la tentative de constitution de nouvelles populations sur des stations non fréquentées actuellement, car il y a un fort risque d'échec. Il estime qu'un renforcement des populations pourrait « booster » la dynamique de reproduction, favoriser la production et l'émigration d'individus et par conséquent la colonisation « spontanée » de nouvelles stations. A ce sujet, il évoque la possibilité d'élevage des têtards en aquarium de manière à limiter le taux de mortalité avant renforcement.

Il est également évoqué une réflexion en cours en Normandie et il serait judicieux de rencontrer les acteurs impliqués afin d'avoir leur retour quant à la faisabilité d'une telle opération en Sarthe. Ainsi, le COPIL est favorable à ce qu'une rencontre soit organisée avec les différents partenaires impliqués pour envisager la faisabilité et l'opportunité d'une opération de renforcement/réintroduction.

Présentation des avancées engagées par CEMEX autour de la carrière de Ségrie

Suite à ces échanges, Vincent Pajot de CEMEX Granulats présente les actions mises en œuvre en 2017 et les perspectives pour les années à venir concernant la carrière de Ségrie. Tout d'abord, il présente la révision de l'ISDI de la Raverie qui est situé à 300 m à vol d'oiseau de la carrière. La révision de l'ISDI avait vocation à intégrer davantage l'enjeu Sonneur (actuellement non présent sur le site de la Raverie) en aménageant un réseau de mares et de points d'eau temporaires, une fois le stockage de matériaux inerte effectué. Il est également évoqué la restauration d'une mare qui est actuellement en cours d'atterrissement. L'ensemble de ces futurs travaux sera réalisé par CEMEX et accompagné par la LPO Sarthe.

Arnaud Le Nevé demande ce qu'il advient de la mare créée 2016 en surface carrière dans le coin sud-ouest. Vincent Pajot et Frédéric Lécureur répondent qu'elle est fonctionnelle sur le plan hydraulique, puisqu'elle se remplit d'eau de manière durable.

Vincent Pajot évoque également les perspectives d'aménagements futurs sur le site même de la carrière, cette dernière ayant vocation à être remise en eau une fois l'exploitation terminée. Ainsi l'aménagement de plusieurs zones humides sur la périphérie sud de la carrière est envisagé sur le moyen terme. A ce propos, le dossier de remise en état de la carrière en fin d'exploitation est en cours de modification (dépôt de demande en 2018).

Philippe Evrard demande s'il ne serait pas envisageable de maintenir artificiellement la carrière sans eau de manière à garantir la pérennité des milieux que le Sonneur colonise actuellement. Vincent Pajot explique que cette éventualité est difficilement envisageable car très couteuse (les pompes étant de grandes consommatrices d'électricité) et nécessitant une maintenance très régulière.

Des perspectives foncières sont également évoquées par Vincent Pajot qui explique notamment que CEMEX granulats souhaite acquérir les bassins de décantation qu'il loue actuellement et dans lesquels la présence du Sonneur est avérée, ainsi que les prés humides en contrebas qui s'ils sont acquis pourraient faire l'objet d'aménagements en faveur du Sonneur.

Pour finir sur les actions 2017, Johannic Chevreau informe le COPIL de la fin du Contrat nature animé par le PNR Normandie-Maine et qui a permis la restauration ou la création de 13 mares dans l'aire potentielle de présence du Sonneur à ventre jaune.

Perspectives 2018

Très brièvement, Johannic Chevreau évoque **les actions prévisionnées pour 2018** à savoir notamment le maintien de l'animation et la rédaction du bilan des 5 années de la déclinaison régionale (actions portées par l'animateur).

Un travail d'animation foncière et de sensibilisation se déroulera sur la commune de Ségrie et sera coordonnée par la LPO Sarthe en partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux. Elle aura pour but d'identifier les secteurs favorables à l'espèce et d'essayer de mobiliser les propriétaires sur des actions de gestion qui pourraient être envisagées avec eux. Ce travail pour s'inspirer des analyses paysagères réalisées entre les stations de Vernie et de Ségrie (cf Annexe 1).

Dans les autres perspectives, Fabrice Normand indique que le CEN travaille actuellement sur la commune de Vernie pour une potentielle maîtrise d'une nouvelle parcelle située sur le lieu-dit de Monthorin. Actuellement en vente, il est évoqué la possibilité de la faire acquérir avec l'aide financière d'une entreprise privée en guise de compensation de zones humides ; l'entreprise en confierait ensuite la gestion au CEN.

Enfin, Frédéric Lécureur rappelle qu'au cours de l'année 2018, la LPO Sarthe organisera une prospection autour de la forêt de Vibraye (à l'est du département de la Sarthe) et qu'une attention particulière sera accordée sur le Sonneur à ventre jaune encore présent à quelques dizaines de kilomètres de là dans le Loir-et-Cher.

Perspectives 2019

Mise en œuvre d'un protocole de CMR sur les deux populations de Sonneur à ventre jaune.

Pérennisation des stations de Ségrie et de Vernie au moyen d'actions de maîtrise d'usage ou foncière et/ou d'opération de gestion/restauration.

Recherche de site satellites favorables à l'accueil du Sonneur en perspective du rétablissement d'une connectivité entre les deux populations.

Réalisation d'un travail de sensibilisation auprès des acteurs locaux et plus particulièrement du monde agricole. Cette initiative est saluée par Francis Lépinette qui estime que le relationnel est indispensable pour désamorcer la défiance que peuvent avoir les locaux vis-à-vis notamment des associations environnementales.

Réalisation de prospections complémentaires sur les stations historiques sarthoises, notamment en vallée de la Bray et en forêt de Bercé.

Pour conclure ce COPIL, Arnaud souligne la nécessité d'organiser au cours du printemps une rencontre en vue des futures actions à mettre en œuvre au cours de l'année 2019 comme cela avait été fait l'an dernier.

Annexe 1 : Analyse paysagère entre les stations à Sonneur de Ségrie et de Vernie



Légende

- | | |
|----------------------|---|
| Tampon de 2500m | Boisement |
| Inventaire des mares | Station actuelle ou historique de Sonneur |
| Inventaire des haies | Site potentiel à Sonneur |
| Prairies bocagères | Mare restaurée |
| | Projet de restauration de mare |

0 1 2 3 km

